

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 11

Convocation transmise le 5 avril 2017.

L'an deux mil dix-sept, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BARC Nathalie, BOUGOUIN Isabelle, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, LINET Michel, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, THIERY Yves.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : *BRISSARD Armand, LIÉTARD Philippe, MENUET Céline, TEXIER Pauline.*

Secrétaire de séance : *BUTRÉ Sabrina.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

- ***Vote des budgets 2017,***
- ***Questions diverses.***

I. Vote des budgets 2017

Suite à la préparation des derniers conseils, et en considérant la diminution des taux communaux (taxes directes locales), il est proposé un équilibre des budgets primitifs 2017 de la Commune de SEPVRET et du Lotissement Eco-Quartier des Ouzines comme suit :

- **Commune de SEPVRET**
Le budget primitif de la commune s'équilibre à 368 565,81 € en fonctionnement et 771 270,20 € en investissement (dont 37 200,00 euros en reste à réaliser N-1 concernant les dépenses d'investissement).
- **Lotissement Eco-quartier des Ouzines**
Le budget primitif de l'Eco-quartier des Ouzines s'équilibre à 484 102,41 € en fonctionnement et 502 579,29 € en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de valider les budgets primitifs de la Commune de Sepvret et du Lotissement Eco-quartier des Ouzines pour l'année 2017.

II. Questions diverses

• **Bureau des élections**

Le bureau des élections présidentielles pour le 1^{er} tour du 23 avril prochain est fixé comme suit :

Composition du bureau de vote

- *Président :* Patrick CHARPENTIER, Maire de SEPVRET
- *Secrétaire :* Sabrina BUTRÉ
- *Assesseurs :* Bertrand PARISOT
Yves THIERY
Michel LINET
Jean-Claude DUCOURTIEUX

Permanences du bureau de vote

- 8h00 – 10h30 : Michel LINET - Philippe LIÉTARD
- 10h30 – 13h00 : Delphine PALLUAULT - David LACOMBE
- 13h00 – 15h30 : Isabelle BOUGOUIN - Sabrina BUTRÉ
- 15h30 – 19h00 : Bertrand PARISOT - Jean-Claude DUCOURTIEUX

• **Divers**

- **Informations printanières** : il faudra inscrire également les évènements de l'APE ainsi que la fête des écoles.
- **Garage Gonnin – La Barre** : Le Maire informe l'Assemblée qu'il va définitivement fermer pour être transféré à Melle.
- **Nouvelle école au Loup Garou** : une nouvelle école (école privée hors contrat) va ouvrir au Loup Garou à la rentrée de septembre prochain. Elle accueillera 30 enfants âgés de 3 à 10 ans.
- **Voirie** :
 - **Réalisation du Point à Temps** :
Trois devis sont présentés pour la réalisation du PATA (Colas : 12 600,00 euros HT avec Pata automatique et chauffeur seul - Boisliveau : 12 405,00 euros HT pour Pata en marche arrière avec opérateur - Barré : 17 520,00 euros HT en marche arrière avec un opérateur).
Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la Société Colas.
 - **Achat de calcaire** :
Deux propositions tarifaires ont été faites :
Ste Eanne : 8,90 euros HT/tonne et Lezay Gauban : 9,10 euros HT/tonne.
Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la Société locale Lezay Gauban.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Fait et délibéré en séance du 11/04/2017.

Liste des conseillers présents :

BARC Nathalie

BOUGOUIN Isabelle

BUTRÉ Sabrina

CHESNES Dolorès

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LACOMBE David

LINET Michel

PALLUAULT Delphine

PARISOT Bertrand

THIERY Yves

Le Maire :

CHARPENTIER Patrick